

**RÉUNION
ÉCOLE/SEGPA
MARDI 7 NOVEMBRE
COLLEGE GALILEE**

SEGPA - Dacs Sarah GAILLEMARD

0783364h@ac-versailles.fr

Tel: 01 34 78 60 55

ORDRE DU JOUR

- ◉ Tour de table
- ◉ Présentation SEGPA
- ◉ - Présentation de la Cdoea2
- ◉ - Procédure pré-orientation 6^{ème} SEGPA
- ◉ - Equipes éducatives
- ◉ - Questions/réponses
- ◉ Projets école collège
- ◉ - Bilan rentrée 6^{ème} SEGPA 2023
- ◉ - Visite de la SEGPA

BIENVENUE

⦿ TOUR DE TABLE

PRESENTATION DE LA SEGPA

SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ

Les enseignements adaptés

Les enseignements adaptés s'adressent aux « élèves qui présentent un ensemble de difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien ». Les élèves scolarisés en section d'enseignement général et professionnel adapté (**SEGPA**) sont des collégiens à part entière qui reçoivent un enseignement basé sur les programmes du collège, complété par la découverte de différents champs professionnels.



La famille avec l'école ou le collège constitue un dossier de demande d'orientation en Segpa

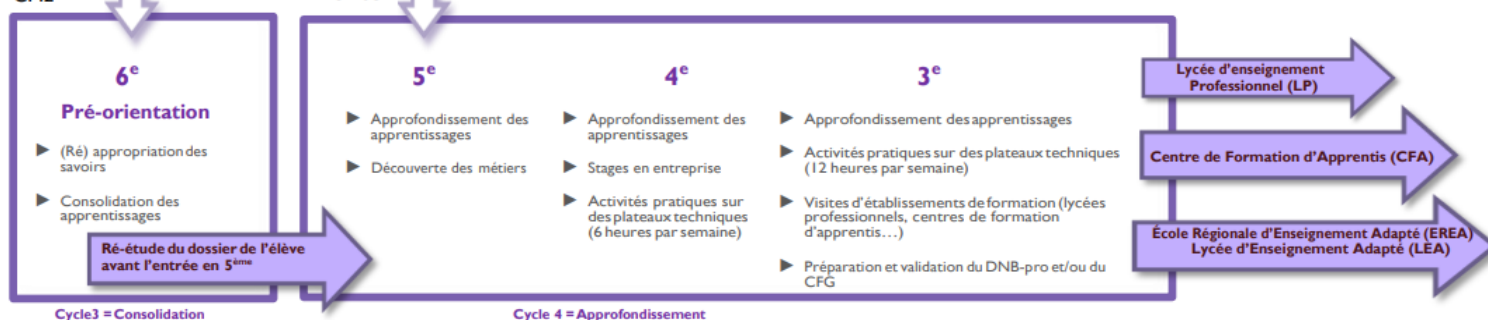
La commission émet un avis

Transmission de l'avis à la famille

En cas d'avis favorable de la commission et si la famille accepte l'orientation, l'enfant sera scolarisé en Segpa

Elève de CM2

Elève de 6e



Spécificités des enseignements adaptés

16 élèves par classe

Une **pédagogie** adaptée à chacun

Une **équipe pédagogique** composée de professeurs des écoles spécialisés, de professeurs de collèges et de lycées professionnels

La **découverte de champs professionnels** dès la 4^{ème}

- ▶ Espace rural environnement
- ▶ Vente distribution logistique
- ▶ Habitat
- ▶ Hygiène alimentation service

Des **projets motivants**

Des **stages** en milieu professionnel en 4^{ème} et 3^{ème}

La **Construction** d'un projet d'orientation

Les objectifs de la SEGPA

- ▶ Prendre **confiance en soi** et s'inscrire dans un parcours de réussite
- ▶ **Donner du sens** aux apprentissages
- ▶ **Acquérir des compétences** du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- ▶ Construire un **projet de formation professionnelle**
- ▶ Valider le **Diplôme National du Brevet** série professionnelle (DNB pro) et/ou le Certificat de Formation Générale (CFG)
- ▶ **Accompagner** le jeune vers une **formation qualifiante** de niveau V (CAP) à l'issue de la 3^e

PROGRAMME DU COLLEGE

6ÈME, 5ÈME, 4ÈME, 3ÈME

- Disciplines enseignées par un PE
- Français
- Histoire /Éducation Civique
- Géographie
- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la terre
- Technologie et ou arts plastiques
- Disciplines enseignées par un PLC
- Anglais
- EPS (Education physique et sportive)
- Arts (musique ou arts visuels)
- 4ème, 3ème
 - Champs professionnels HAS, Habitat, stage, orientation enseignés par un PLP

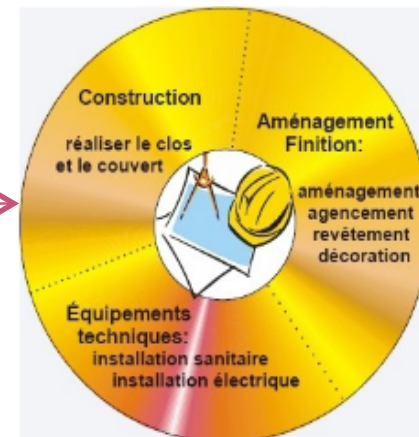
CHAMPS PROFESSIONNELS

○ A partir de la 4^{ème} et 5^{ème}


- HAS: Hygiène Alimentation et service
- Cours en atelier + Stage



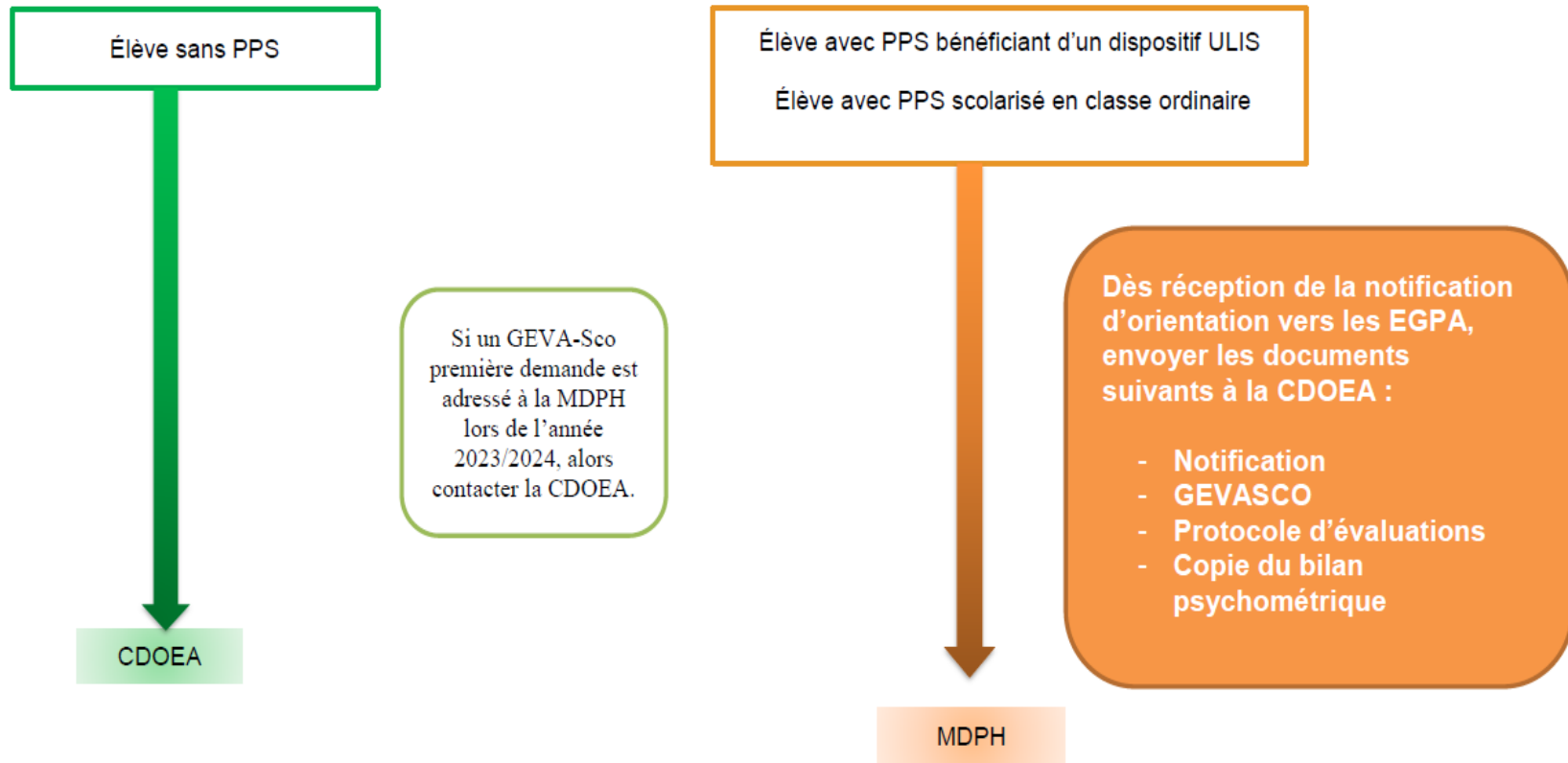
- -HABITAT
- Cours en atelier + Stage



PRÉSENTATION DE LA CDOEA

SECTEUR 1 Virginie GELIS ☎ : 01.39.23.62.20 ce.ia78.cdoea1@ac-versailles.fr	SECTEUR 2 Emilie LORANG ☎ : 01.39.23.62.19 ce.ia78.cdoea2@ac-versailles.fr	SECTEUR 3 Nathalie KORWIN ☎ : 01.39.23.62.40 ce.ia78.cdoea3@ac-versailles.fr
<p>ACHERES ANDRESY BOUGIVAL CARRIERES-SOUS-POISSY CARRIERES-SUR-SEINE CHAMBOURCY CHANTELOUP-LES-VIGNES CHATOU CONFLANS-STE-HONORINE CROISSY-SUR-SEINE FEUCHEROLLES HOUILLES LA CELLE-ST-CLOUD LE CHESNAY-ROCQUENCOURT LE PECQ LE VESINET MAISONS-LAFFITTE MARLY-LE ROI MONTESSON NOISY-LE-ROI POISSY ST-GERMAIN-EN-LAYE SARTROUVILLE TRIEL-SUR-SEINE</p>	<p>AUBERGENVILLE BONNIERES-SUR-SEINE BREVAL ECQUEVILLY EPONE GAILLON-SUR-MONTCIENT GARGENVILLE ISSOU LES MUREAUX LIMAY MAGNAVILLE MANTES-LA-JOLIE Les MUREAUX MANTES-LA-VILLE MAULE MEULAN ROSNY-SUR-SEINE VERNEUIL-SUR-SEINE VERNOUILLET</p> 	<p>BEYNES BOIS D'ARCY BONNELLES BUC CHEVREUSE COIGNIERES ELANCOURT FONTENAY-LE-FLEURY GUYANCOURT HOUDAN JOUARS-PONTCHARTRAIN LE MESNIL-SAINT-DENIS LES CLAYES-SOUS-BOIS LES ESSARTS-LE-ROI MAGNY-LES-HAMEAUX MAUREPAS MONTFORT-L'AMAURY MONTIGNY-LE-BRETONNEUX ORGERUS PLAISIR RAMBOUILLET SAINT-CYR-L'ECOLE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES TRAPPES VELIZY-VILLACOUBLAY VERSAILLES VILLEPREUX VIROFLAY VOISINS-LE-BRETONNEUX</p>

DOSSIER ENTRÉE SEGPA



Pas de double demande : une demande de Segpa est à adresser soit à la CDOEA soit à la MDPH

DOCUMENTS ENTREE SEGPA

RAPPEL

**Annexe 2- Récapitulatif des documents pour une demande
de pré-orientation vers les EGPA auprès de la CDOEA
2023-2024**

	DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE
De la parution de la circulaire au lundi 13 novembre 2023	<p>Document à remplir sur Colibris : Saisine numérique avec les deux vœux de SEGPA effectués par la famille Lien vers Colibris : http://acver.fr/saisine-cdo78</p> <p>Documents à déposer sur Colibris et à imprimer pour transmettre à la circonscription le 4 décembre dans le dossier papier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu de l'équipe éducative datant de la fin du CM1 ou du début du CM2 - Saisine signée par tous les représentants légaux, scannée
Du lundi 13 novembre au lundi 4 décembre 2023	<p>Documents à déposer sur Colibris et à imprimer pour transmettre à la circonscription : (y adjoindre la saisine et le CR de l'équipe éducative)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier pédagogique - Annexe 4 - PPRE ou PAP - Protocole académique d'évaluations (complété au stylo noir) - Annexe 5 - Copie du livret scolaire unique du CM1 - Feuillet de synthèse du bilan psychologique - Annexe 7 <p>Document à ne pas déposer sur colibris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu du bilan psychologique, étayé par des évaluations psychométriques sera transmis sous pli fermé dans le dossier papier
	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES A FOURNIR PAR L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE
Du lundi 13 novembre au lundi 4 décembre 2023	<p>Documents à déposer sur Colibris et à imprimer pour transmettre à la circonscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux représentatifs des compétences de l'élève en Mathématiques (5 pages max) - Travaux représentatifs des compétences de l'élève en Français (5 pages max) - Bilan du socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Bilan RASED - Bilans divers (médical, social...)

CALENDRIER ENTREE SEGPA

RAPPEL

Annexe 1- Pré-orientation en 6ème EGPA

Calendrier de mise en œuvre 2023-2024

	Année de CM2
De la parution de la circulaire au lundi 13 novembre 2023	<p>Création de la saisine sur Colibris puis dépôt du compte-rendu de l'équipe éducative et de la saisine signée</p> <p>- Le directeur d'école remplit la saisine sur Colibris (avec les deux vœux de SEGPA). Un courriel lui sera alors envoyé avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La saisine au format PDF à imprimer et à faire signer par tous les représentants légaux. • Un courrier à transmettre aux familles pour les informer qu'elles seront contactées par un DACS pour visiter une SEGPA. <p>- Le directeur dépose sur Colibris le scann de la saisine signée, ainsi que le compte-rendu de l'équipe éducative dans lequel est mentionnée la proposition d'orientation en SEGPA.</p> <p>Lien vers colibris: http://acver.fr/saisine-cdo78 (à utiliser uniquement au moment de la création de la saisine).</p>
À partir du 13 novembre 2023	Le Directeur Adjoint Chargé de SEGPA invite les familles à visiter la SEGPA. Puis envoie un compte-rendu de chaque visite à la CDO. Ceci servira à éclairer les membres de la sous-commission.
Jusqu'au lundi 4 décembre 2023	<p>Envoi du dossier complet</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le directeur d'école dépose chaque pièce du dossier (voir annexe 2) sur Colibris (sauf le compte-rendu du bilan psychologique). 2- Le directeur d'école transmet également le dossier complet en version papier (sans oublier la saisine signée et le CR de l'EE) avec le bilan psychologique sous-pli confidentiel, à l'IEN de circonscription qui <u>porte un avis</u>.
Jusqu'au jeudi 14 décembre 2023	La circonscription transmet le dossier papier à la CDOEA après avis de l'IEN.
À partir du 9 janvier 2024	<p>La CDOEA envoie un mail aux écoles avec un courrier destiné aux familles concernant la transmission des avis des sous-commissions.</p> <p><i>La famille sera invitée après la sous-commission à s'entretenir avec le directeur adjoint chargé de SEGPA et la coordonnatrice CDOEA.</i></p>
Du lundi 5 février au vendredi 15 Mars 2024	Les sous-commissions se réunissent en fonction des secteurs géographiques.
Mercredi 27 mars 2024	<p>Les propositions émises lors des sous-commissions sont présentées à la CDOEA plénière pour validation.</p> <p>La CDOEA envoie un mail aux écoles avec un courrier destiné aux familles avec la décision de pré-orientation.</p>
Pour le mercredi 24 avril 2024	Les directeurs d'école recueillent la décision de la famille, la scannent et la déposent sur Colibris (À défaut, l'accord de la famille est supposé acquis).
Juin 2024	Notification d'affectation (procédure Affelnet 6ème)

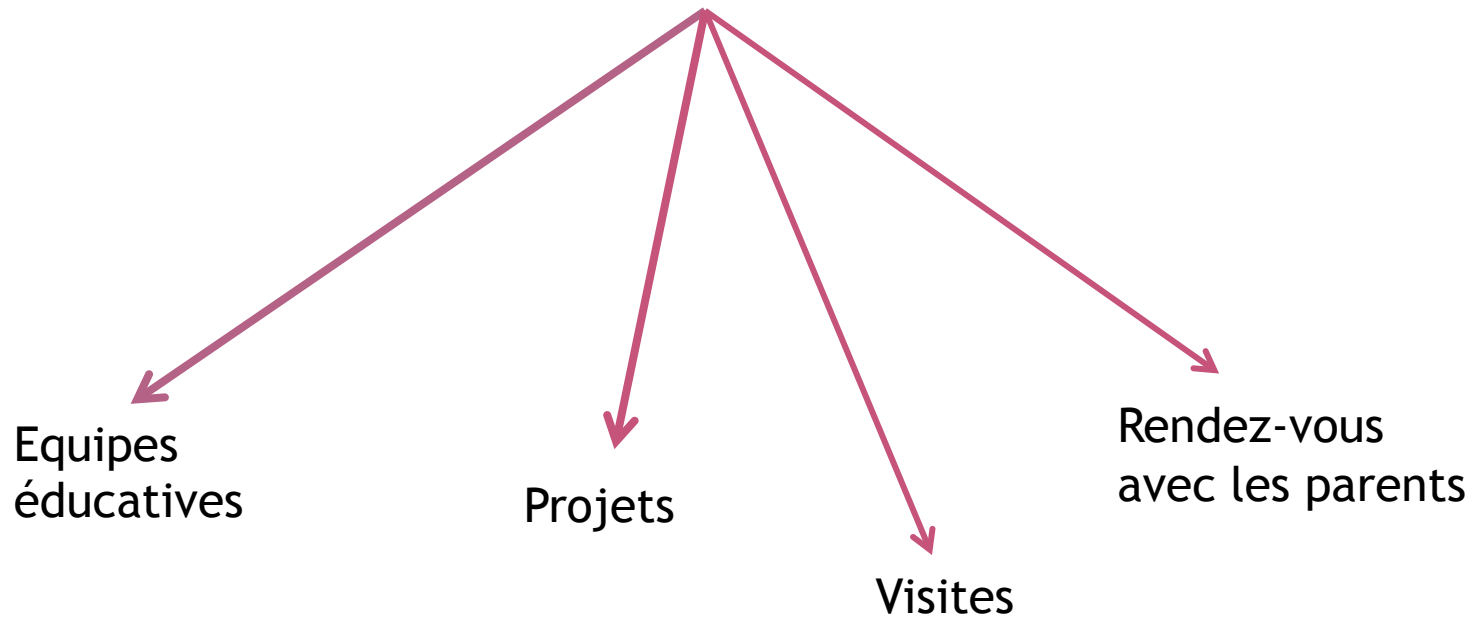
RENTRÉE 2023

M COQUELIN PE spe

- ⦿ Bilan élèves 6eme SEGPA
- ⦿ Evaluation français / mathématiques

ECOLE / SEGPA

○ LIENS



○ QUESTIONS DIVERSES

MERCI